

## **« FORT – LOUIS »**

### **Court historique d'une place forte royale**

Le Traité de Westphalie (1648) met fin à la Guerre de Trente Ans (1618-1648). L'Alsace devient française à l'exception de la ville de Strasbourg, de celle de Mulhouse et de quelques petits territoires seigneuriaux.

Durant la seconde moitié, du XVII<sup>ème</sup> siècle, Louis XIV a des ennemis de toute part : états germaniques, austro - hongrois, hollandais, espagnols, flamands ... Il est obligé, de faire fortifier les frontières de son royaume et c'est ainsi qu'est décidée la construction des places fortes de Belfort, Besançon, Landau et Fort-Louis. C'est Vauban, alors ingénieur militaire et "Commissaire Général des Fortifications" qui supervise les travaux. La construction de la citadelle de Strasbourg vient de s'achever

Louis XIV s'est intéressé personnellement aux problèmes de la place locale. Fort-Louis est un des maillons des fortifications établies sur les frontières du nord-est du royaume; tout ce système défensif devait mettre le pays à l'abri de toute surprise. Fort-Louis est placé à l'intersection de la "Ligne du Rhin" et de la "Ligne de la Moder".

### **Le choix du site de Fort-Louis**

Sur la frontière nord-est du royaume, trois lignes fortifiées constituent l'essentiel du système défensif, en complément de la "Ligne du Rhin" :

- ✓ la plus au nord, la "Ligne de la Queich", avec les places fortes de Landau et Germersheim,
- ✓ au centre, la "Ligne de la Lauter", avec les places fortes de Wissembourg et de Lauterbourg,
- ✓ la plus au sud, la "Ligne de la Moder", avec les places fortes de Haguenau et de Fort-Louis.

La "Ligne du Rhin" s'appuie sur les places fortes de Huningue, Brisach, Sélestat, Strasbourg, Drusenheim, Fort-Louis, Lauterbourg et Germersheim.

A Fort-Louis, il s'agit essentiellement de l'implantation d'une tête de pont en Pays de Bade. La place forte est projetée sur une île du Rhin, boisée, marécageuse et insalubre. L'île de Giesenheim est formée par deux bras du Rhin : le cours principal, le "Grand Rhin" du côté est et le "Bras d'Alsace" ou "Rhin Rouge", l'actuel cours de la Moder, du côté ouest. L'île touche le Margraviat de Bade (bailliage de Beinheim) et la seigneurie de Fleckenstein (bailliage de Roppenheim), mais elle est située entièrement en territoire français.

Le terrain est acheté par le Roi aux seigneurs de Fleckenstein. L'île a une longueur de 1100 toises, soit un peu plus de 2100 mètres et une largeur de 320 toises, soit un peu plus de 600 mètres. Le site se prête très bien à son rôle de défense, mais il sera une catastrophe du côté de la salubrité et des conditions d'hygiène : les conditions atmosphériques et les importantes variations du niveau du Rhin ont gêné considérablement le bon fonctionnement défensif de la place forte et n'ont pas favorisé, l'installation définitive d'immigrés.

La nouvelle place forte construite sur des indications de Vauban est baptisée "FORT-LOUIS", en l'honneur du Roi Louis XIV.

### **La construction de la place forte**

Dès novembre 1686, quatre bataillons de sapeurs s'installent sur l'île pour entreprendre les premiers travaux préparatoires. Le 6 janvier 1687, Vauban pose personnellement la première pierre de la place forte. Il faudra dix années de travaux pour achever la construction : déboisements, aménagement des voies d'accès et des ponts, érection de digues et de barrages, construction de murs de briques et de remparts de terre, construction des bâtiments, ... Presque toutes les communes situées sur les rives alsacienne et badoise du Rhin fournissent des hommes de corvée, des attelages, des matériaux de construction (fascines, pieux, troncs d'arbres, ...) et des denrées alimentaires de toutes sortes. Ces travailleurs sont souvent très pauvres et sont obligés de mendier leur nourriture sur place. Le château et l'enceinte fortifiée de Beinheim, le château de Seltz et surtout le palais impérial de Haguenau, brûlé en 1667, sont démolis et les pierres sont transportées à Fort-Louis. Les briques et les tuiles sont fabriquées sur place, sur des terrains dépendant des bans de Roeschwoog et de Neuhaeusel. La chaux nécessaire aux liants est amenée des environs de Bichelberg, en Palatinat, alors que le bois est coupé dans les forêts locales, celles de Haguenau et du Bienwald. Vauban est encore venu à deux reprises à Fort-Louis afin d'améliorer la place forte, en 1698 et en 1703.

## La place forte

Elle comporte un fort principal, le "Fort Carré" et deux forts secondaires, des têtes de pont en terre alsacienne et badoise, le "Fort Alsace" et le "Fort Marquisat". 15 bastions inégaux, répartis sur les remparts de terre ceinturant l'île complètent la place forte et son système défensif.

### ➤ Le "Fort Carré"

Construit au milieu de l'île de Giesenheim ou "île des Chenapans", le Fort Carré est la forteresse principale de la place forte; il sera aussi appelé "Fort du Gouvernement" plus tard. Rectangulaire, il possède un bastion à chaque angle. Un couloir souterrain dans le rempart de chacune des courtines permet le passage vers le fossé et les "dehors". Chaque courtine est protégée par une demi-lune. Les murs extérieurs sont en briques et en pierres de taille; la rampe intérieure est en terre engazonnée. Extérieurement, le fort mesure 450 mètres dans l'axe nord - sud et 380 mètres dans l'axe est - ouest. Intérieurement, il mesure 225 mètres sur 180. Les hommes de la garnison, forte de plus de 2000 hommes à certaines périodes, disposent de casernes peu spacieuses, mal équipées, insalubres, et d'une chapelle de garnison. Dix bâtiments accueillent les hommes de troupe; la maison du Gouverneur et les bâtiments de l'administration de la place se situent près de l'entrée, face à la place d'armes. Faute de place à l'intérieur des remparts du fort principal, les magasins et les entrepôts (réserves de vivres, d'effets militaires, hangars pour le séchage du linge, réserves de bois de chauffage et de construction, ...) sont édifiés sur des terrains entre le fort et l'agglomération civile. Devant les remparts, un fossé d'eau en partie naturel formé par les deux bras du Rhin protège l'ensemble des fortifications. Un fossé creusé lors de la construction protège les parties non défendues naturellement.

Il subsiste encore des traces de ces levées de terre et de ces fossés. Une végétation luxuriante a envahi les remparts et les fossés. Néanmoins, ce fort a bien résisté au temps, malgré les destructions opérées en 1793 et en 1815-18 par les Impériaux.

Un pont de plus de 200 mètres permet la traversée du "Grand Rhin" : il subsiste jusqu'en 1715. Après sa destruction et malgré plusieurs tentatives de rétablissement, la traversée s'est faite par des barques ou par un bac mis en place au début du XVIII<sup>e</sup> siècle lors de la Guerre de Succession d'Espagne. Il survit jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et disparaît lors des travaux de régularisation du cours du fleuve. Ce pont permet l'accès du "Fort Marquisat" situé en terre badoise, tête de pont pour les opérations militaires sur la rive droite du Rhin.

### ➤ Le "Fort Marquisat"

C'est un ouvrage à cornes construit au sud-est du "Fort Carré", sur la rive droite du "Grand Rhin". Avant les travaux de régularisation du cours du fleuve, ces terres étaient situées sur le ban de la commune badoise de Söllingen. Les travaux ont déplacé la limite territoriale d'environ 1 km vers l'est et les terres concernées sont passées sous souveraineté française après des opérations d'échange. Ce fort sert plus d'une fois à des opérations militaires sur la rive droite du fleuve. Il doit être abandonné une première fois après le Traité de Ryswick (1697) qui met fin à la Guerre de la Ligue d'Augsbourg. Remis en état peu après, il est démantelé définitivement après les traités de Baden et de Rastatt (1714) mettant fin à la guerre de Succession d'Espagne. En réalité, il n'a jamais été totalement terminé.

Aujourd'hui, il ne subsiste que quelques levées de terre insignifiantes et la mention du lieu-dit dans le cadastre.

### ➤ Le "Fort Alsace"

Un autre pont de bois permet la traversée du "Rhin Rouge"; il relie le "Fort Carré" et la ville au "Fort Alsace".

Comme le "Fort Marquisat", c'est un ouvrage à cornes situé à l'ouest du "Fort Carré", sur la rive gauche de l'actuelle Moder. Il a pour rôle de protéger le passage du côté alsacien; il permet aussi l'acheminement des troupes et des vivres depuis l'arrière. La défense du pont est renforcée, en 1743, car après l'abandon de la rive badoise, son importance s'est accrue. En 1750, ce pont de bois est remplacé par un pont sur bateaux. Des casernes et un hôpital militaire occupent l'intérieur du fort. Un moulin sur bateaux et le port aux vins et à farine occupent une place importante en amont du passage, sur la rive droite du bras du fleuve.

Aujourd'hui, la route menant de Roeschwoog à Fort-Louis traverse toujours cette tête de pont qu'est le "Fort Alsace". Des levées de terre importantes et quelques pans de murs en briques sont encore visibles de chaque côté, de la route.

Toute l'île de Giesenheim est protégée par des remparts de terre. En même temps que les travaux de fortification ont débuté, les constructions des bâtiments de l'agglomération civile.

## La ville

Louis XIV a accordé des privilèges importants par lettre – patente -de 1688 afin de pousser des colons à s'installer sur le site: un marché franc par semaine et deux foires annuelles, ainsi que d'importants avantages fiscaux.

Les rues de la "ville" sont tracées géométriquement pour des raisons stratégiques et les maisons sont implantées de manière à ne pas gêner les déplacements des troupes.

En 1692, un notariat s'installe à Fort-Louis; il subsiste jusqu'en 1793, date à laquelle il est transféré à Roeschwoog où il subsiste toujours.

Les habitants de la ville ont pour mission essentielle le ravitaillement de la garnison. Les colons sont surtout venus de Picardie, du Pays de Bade, de Suisse, mais on voit aussi arriver des immigrés d'autres régions et d'autres pays, attirés par les privilèges et l'espoir de faire fortune sur place ! La population compte également les artisans nécessaires à l'entretien de la place forte, de ses bâtiments et de ses remparts. Néanmoins les ressources de cette population sont faibles vu la très forte densité de commerçants sur l'île et la diminution régulière du nombre d'hommes de la garnison. On a ainsi compté jusqu'à plus de trente quatre aubergistes sans la ville, au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

L'administration de la ville est structurée selon les principes de l'époque; le "Prêteur Royal" rend la justice, fait fonction d'officier de police et contrôle la gestion par le "Procurateur Royal" et par un conseil composé du maire et de quatre conseillers municipaux. Le seul revenu de la "Ville Royale" est l'octroi dont la perception est autorisée en 1691. Le prélèvement de cette taxe se fait sur les denrées alimentaires ce qui a pour conséquence le renchérissement des produits.

Fort-Louis n'a jamais été une ville de garnison florissante et elle s'est toujours relevée péniblement des ruines et misères dues aux événements guerriers et aux inondations régulières du Rhin. Ce n'est qu'après les travaux de régularisation du cours du fleuve au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, que les conditions de vie se sont améliorées et la population a pu se reconverter dans l'agriculture, surtout après les travaux de drainage qu'a fait effectuer le grand propriétaire foncier local, Christophe Batiston.

Durant la Révolution, l'Alsace, comme tout le reste de la France, est découpée en départements, arrondissements (districts) et cantons. Fort-Louis est ainsi promue au rang de chef-lieu de canton sous le nom de "Fort Vauban" ou de "Fort Libre". Il comporte les communes de Auenheim; Dalhunden, Forstfeld, Fort-Louis, Kauffenheim, Leutenheim, Neuhaeusel, Roeschwoog, Roppenheim, Rountzenheim, Schirrhoffen, Sessenheim, Stattmatten et Soufflenheim. De 1790 à 1795, ce canton fait partie du district de Strasbourg; de 1800 à 1802, il fait partie de l'arrondissement de Strasbourg après avoir appartenu durant cinq ans à celui de Haguenau. Il est supprimé en 1802 et les communes sont rattachées au canton de Bischwiller.

La Commune de Fort-Louis a porté le nom de "Fort Vauban" jusqu'en 1818.

## La garnison

Une garnison plus ou moins importante occupe la place forte. A sa tête se trouvent un "Gouverneur", un "Commandant de place" et un "Lieutenant du Roi"; ces officiers n'ont séjourné que rarement dans la place car le poste est souvent pour eux un poste honorifique permettant d'encaisser une rente substantielle. Par contre, les fonctionnaires, "Commissaire de guerre, ingénieurs et personnels de santé demeurent sur place et font fonctionner la place.

Très forte à l'origine, plus de 2000 hommes, la garnison provient de différents régiments royaux; elle a diminué peu à peu; elle est remplacée très fréquemment en raison de l'insalubrité du site et des conditions d'hygiène désastreuses sur l'île. Les conditions climatiques, l'humidité ambiante relativement élevée, des locaux peu adaptés et peu entretenus ont rendu les conditions d'existence de la garnison très pénibles. Le taux de mortalité est très élevé.

## Les événements guerriers

Les XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles sont très riches en événements guerriers. L'histoire de Fort-Louis débute après la guerre de Hollande.

### ➤ La guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697)

C'est durant cette guerre qu'a lieu la construction de la place forte. Louvois fait appliquer la méthode de la "terre brûlée" en Palatinat et en Pays de Bade. La garnison locale participe aux incendies de Rastatt, Baden, Bruchsal, Bretten, ... En 1694, Fort-Louis recueille les habitants des villages voisins, en fuite devant les troupes du Margrave Louis de Bade. Le traité de Ryswick, signé en 1697, met fin à cette guerre, mais Louis XIV doit faire raser ses têtes de pont en Pays de Bade, ainsi que les ponts sur le Rhin.

## **La guerre de Succession d'Espagne (1701-1714)**

En 1703, les troupes impériales attaquent le nord de l'Alsace; elles occupent Landau, franchissent les "Lignes de la Lauter" et celles "de la Moder". Fort-Louis est assiégée durant l'hiver 1705-1706; les troupes françaises du Maréchal de Villars délivrent la place forte. Le pont sur le "Grand Rhin" est reconstruit et le "Fort Marquisat" est repris. Louis XIV profite de cette occasion pour faire remettre le "Fort Marquisat" en état. Les traités de Baden et de Rastatt, signés en 1714, mettent fin à cette guerre et obligent Louis XIV à démanteler définitivement le "Fort Marquisat".

### ➤ **La guerre de Succession de Pologne (1733-1738)**

La place forte de Fort-Louis n'est pas directement touchée par cette guerre. Néanmoins l'hôpital militaire du "Fort Alsace" héberge des soldats malades de la peste revenant du siège de Philippsbourg. Les décès sont nombreux.

### ➤ **La guerre de Succession d'Autriche (1741-1748)**

Les fortifications locales sont laissées plus ou moins à l'abandon après les événements de la Guerre de Succession d'Espagne et surtout après les traités de Baden et de Rastatt. Sous Louis XV, on s'en désintéresse complètement. Dans le rapport de l'une de ses inspections, le Maréchal de Noailles signale l'état lamentable du site fortifié de Fort-Louis et le manque de moyens : vivres, munitions et matériaux de construction inexistantes. En 1744, la proche région est touchée par la bataille des Pandours, mercenaires hongrois pillards et brutaux, servant dans l'armée autrichienne. La place forte est évitée par l'arrière-garde des troupes autrichiennes, mais par contre, la garnison locale participe à la poursuite et au rejet au-delà du Rhin.

### ➤ **Les guerres de la Révolution**

Les événements de cette période sonnent la fin de la place forte de Fort-Louis et entraînent la fin très rapide de la ville royale. En 1793, les "Coalisés" badois et autrichiens entrent dans le nord de la province; ils s'emparent de Landau, Lauterbourg, des lignes de Wissembourg; ils occupent Haguenau. Mi-octobre, des troupes autrichiennes renforcées par des troupes badoises, commandées par le Général Lauer assiègent Fort-Louis dont la garnison comporte 3000 hommes. Après les sommations d'usage, les "Coalisés" ouvrent le feu sur Fort Vauban le 4 novembre. Les positions ennemies avancent jusqu'à 400 mètres du "Fort Alsace". Une brèche est ouverte par l'artillerie. L'hôpital militaire du "Fort Alsace" est touché et flambe presque entièrement durant les deux jours suivants. Le Général Durand, "Gouverneur de la place" capitule le 13 novembre. La garnison évacue la place le lendemain et elle est emmenée en captivité à Graz, en Autriche. Les "Coalisés" occupent les lieux. Vers la fin de l'année, les troupes françaises, sous le commandement de Hoche, contre-attaquent et libèrent le nord de l'Alsace fin décembre. Le Général Marchand assiège Fort-Louis. Dans la nuit du 17 au 18 janvier 1794, les Autrichiens détruisent les forts, font sauter les dépôts de munitions, endommagent gravement les remparts, incendient le pont sur le "Bras d'Alsace" et, le 19 janvier, franchissent le "Grand Rhin" en emmenant la population en captivité en Pays de Bade. La domination autrichienne n'a duré que deux mois, mais elle a signifié la destruction des ouvrages et des fortifications.

### ➤ **Les guerres d'Empire**

Les fortifications sont laissées à l'abandon après les événements de la révolution.

En 1813, devant les menaces d'invasion à la suite de la défaite de Leipzig, on décide de remettre les fortifications en état afin de les rendre opérationnelles, mais les moyens mis en œuvre - hommes et matériaux - sont nettement insuffisants pour être efficaces.

Le 1 janvier 1814, des troupes russes sous les ordres du Général Witgenstein et des troupes badoises sous les ordres du Comte de Hochberg s'installent dans la place forte délaissée par les troupes napoléoniennes guerroyant sur d'autres champs de bataille lointains. Cette fois-ci, les fortifications sont tournées vers la France; les occupants remettent les lieux en état. Après le départ des troupes d'occupation, c'est le Général Schramm, originaire de Beinheim, qui reprend possession de la place forte ... vide, au nom de la France.

Durant les "Cent Jours", retour de Napoléon en 1815, et après la signature du traité de Vienne, les fortifications sont à nouveau réoccupées par les Alliés qui auraient dû y séjourner durant cinq années, mais qui ont quitté les lieux le 17 octobre 1818. C'est à cette occasion que les fortifications ont à nouveau subi un démantèlement en règle. Malheureusement, et malgré les dégâts subis par la population civile, la Commune de Fort-Louis n'a touché aucun dédommagement.

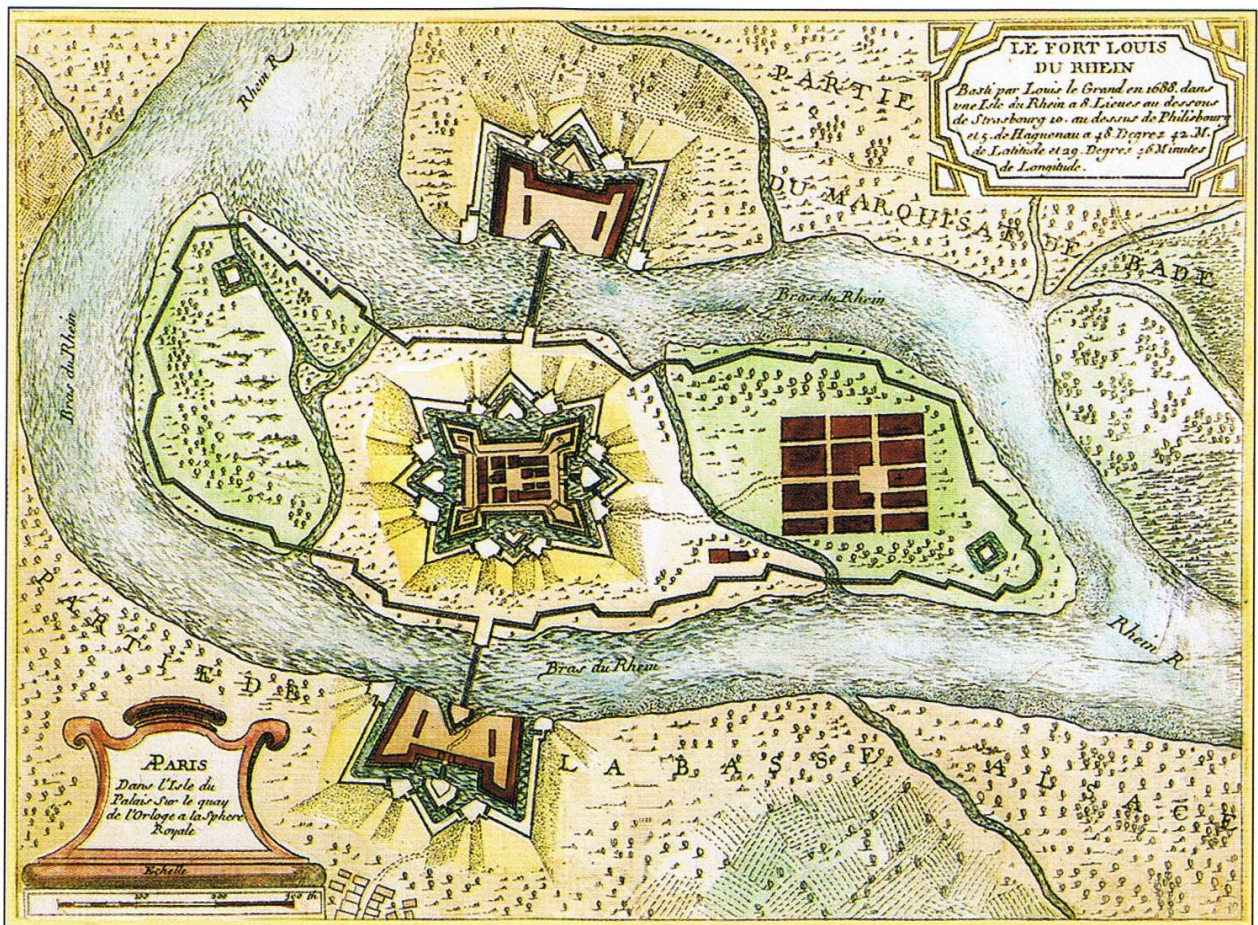
Dans la région, suite à ces démolitions et à l'inoccupation des vestiges, de nombreuses pierres de taille et de briques provenant des parements des remparts et des bâtiments sont réutilisées pour la construction d'édifices publics ou de maisons d'habitation.



➤ **Guerre 1939-45**

Durant les bombardements de la fin de la guerre de 1939-45, les souterrains du "Fort Carré" (passages dans les remparts) ont servi d'abris. En effet, lors des combats de la Libération, et surtout après la contre-offensive allemande de l'hiver 1944-45, Fort-Louis subit de graves dégâts, le 15 mars 1945; en particulier, l'église est entièrement détruite.

Aujourd'hui, Fort-Louis est un petit village d'environ 220 habitants qui a gardé de son glorieux passé, le quadrillage régulier et symétrique des rues, ainsi que des noms de rue évocateurs : rue Saint-Louis, rue Bourbon, rue Conty, rue Du Bourg, rue Huxelles, etc ...



Gravure sur cuivre  
Nicolas du Fer – début XVIIIème siècle